

Point de situation Covid-19

16 septembre 2020

Situation en Norvège

- Au 16 septembre, le nombre de cas est de 12 393, contre 11 866 le 11 septembre (+527 cas).
- 265 décès ont été enregistrés.
- 16 personnes sont actuellement hospitalisées (stable). Aucune personne n'a actuellement besoin d'assistance respiratoire invasive.
- 913 283 personnes ont été testées.

Domaine sanitaire

- Le taux d'indice en Norvège est actuellement de 28 cas pour 100 000 habitants, soit au-dessus du seuil fixé par les autorités sanitaires norvégiennes (20 cas pour 100 000 habitants au cours des deux dernières semaines) pour classer un pays en zone rouge. Il s'agit du taux d'indice le plus élevé depuis la mi-avril.
- Dans une nouvelle analyse, FHI (Institut norvégien de santé publique) écrit que :
 - la situation est jugée inquiétante à Bergen et Oslo, avec un virus qui circule chez les jeunes et qui est difficile à tracer. Il y a un risque que l'épidémie se propage vers les personnes plus âgées et que le taux d'indice se stabilise à un niveau élevé ;
 - il n'y a pas actuellement de diffusion nationale du virus ;
 - malgré des clusters locaux, l'épidémie est sous contrôle en Norvège ;
 - le risque et la probabilité de clusters locaux sont très élevés, mais le risque et la probabilité d'une épidémie au plan régional sont jugés modérés et bas au niveau national ;
 - il est nécessaire de se préparer à une nouvelle vague nationale de contamination au cours de l'automne/hiver.
- Le nombre de nouveaux cas à Bergen continue à augmenter malgré la mise en place de mesures restrictives localement valables jusqu'au 18 septembre. Au total, près de 300 personnes ont été infectées dans la ville la semaine dernière.
- L'entreprise Lifecare à Bergen a développé un nouveau test salivaire rapide qui est actuellement soumis à des tests de fiabilité en Allemagne. L'entreprise espère pouvoir commercialiser le test d'ici Noël.
- FHI recommande toujours l'utilisation du masque dans les transports publics à Oslo et à Bergen quand il n'est pas possible de garder une distance d'un mètre entre les personnes. Ce dispositif est valable jusqu'au 18 septembre et pourrait être renouvelé.

Mesures restrictives

- FHI fait savoir que **l'Estonie** pourrait être classée en zone rouge avant la fin de la semaine en raison de l'augmentation des cas déclarés, qui dépassent désormais le seuil fixé par les

autorités sanitaires norvégiennes (20 cas pour 100 000 habitants au cours des deux dernières semaines). Certaines **régions en Suède, au Danemark et en Finlande** pourraient également changer de statut.

- Suite à une amélioration de la situation en **Pologne, en Islande et au Liechtenstein**, ces pays pourraient rebasculer en jaune.
- Les Norvégiens et résidents des pays/régions classés en rouge sont soumis à une quarantaine de 10 jours à leur arrivée sur le territoire norvégien. La carte des pays autorisés par la Norvège (en jaune) est disponible sur le [site de FHI \(Institut norvégien de santé publique\)](#).
- Le gouvernement harmonise et simplifie les règles de quarantaine pour empêcher toute confusion. Les règles de quarantaine pour les personnes de retour en Norvège des pays rouges et celles pour les personnes qui ont été en contact avec un cas confirmé sont désormais identiques et regroupées dans une réglementation commune. Pour certaines catégories de personnes, notamment celles appartenant aux fonctions critiques comme le personnel de santé domicilié dans un pays rouge, les règles de quarantaine sont durcies. Les exceptions valables pour les travailleurs frontaliers en Suède sont désormais aussi valables pour les travailleurs frontaliers en Finlande et le personnel naviguant aérien, sous condition d'effectuer des tests tous les sept jours.
- 3 858 personnes ont été expulsées de Norvège au cours des huit premiers mois de l'année, dont 2 554 en application de la loi sur la protection sanitaire.

Domaine politique

- En cas d'éruption de clusters locaux menant à la fermeture d'écoles, de classes ou de crèches et d'épuisement du quota des parents de droit d'absence pour raison d'enfant malade (10 jours par an), le gouvernement met désormais en place un dispositif élargi pour permettre aux parents de garder leur enfant à la maison. Il suffit maintenant de présenter à son employeur une attestation écrite de l'établissement scolaire confirmant la fermeture ou le placement en quarantaine de l'enfant pour avoir droit à ce type de congé sans limitation. Le gouvernement appelle les employeurs à faire preuve de flexibilité et à privilégier le télétravail.
- Le ministre de la santé demande aux collectivités locales encore peu touchées par le coronavirus de bien se préparer à un éventuel foyer épidémique local et s'assurer d'une capacité suffisante pour gérer la situation (tests, traçage, logistiques etc.). Il implore également les personnes malades de rester chez eux.

Domaine économique

- Au 15 septembre, 204 000 chômeurs (partiel ou complet) étaient enregistrés auprès de NAV (Agence pour l'emploi et la sécurité sociale), ce qui représente une baisse de 4 200 personnes par rapport à la semaine dernière. Le nombre de personnes au chômage technique a quant à lui baissé de 5 100 en une semaine.

- Un total de 500 499 employés ont reçu une aide financière de NAV depuis le début de la crise.
- Selon un récent sondage, seulement 47% des personnes interrogées pensent que le gouvernement norvégien a mis en place les mesures économiques nécessaires pendant l'épidémie. 57% estiment que la Norvège n'était pas suffisamment préparée.